



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

**Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.**

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Réhabilitation de l'hôtel restaurant "Le Lido" à GERARDMER (88).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Le bâtiment est ERP avec environ 112 places de parking (public et privé).

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réhabilitation du bâtiment de l'hôtel restaurant "Le Lido", dans la commune de Gérardmer. Il se situe sur la rive ouest du lac faisant face à la ville. Le projet prévoit de renaturaliser l'ensemble de la zone et de travailler l'aménagement du parc de manière globale et cohérente.

Le projet prévoit la réhabilitation du bâtiment Le Lido qui accueillera après travaux :

- une résidence hôtelière 5* de 40 logements allant du T1 au T4 répartis sur 3 niveaux ;
- un restaurant situé au dernier étage côté nord ;
- un espace SPA avec bassin au sein de la résidence et accessible aux usagers de l'hôtel ;

Il prévoit le réaménagement du parking existant et l'ajout de places conformément aux besoins futurs : le site proposera ainsi un parking public de 25 places (dont 1 PMR) pour le restaurant et d'un parking privé de 87 places (dont 3 PMR et 9 IRVE) pour la résidence hôtelière. Les places seront perméables et il est prévu la création d'ombrières végétalisées.

4.2 Objectifs du projet

Le projet se développe sur une zone déjà urbanisée et s'inscrit dans le principe d'économie des espaces en limitant l'artificialisation des sols et l'étalement urbain.

L'objectif du projet est de :

- améliorer l'intégration du bâtiment dans son environnement en limitant les surfaces imperméabilisées et grâce à une végétalisation importante des espaces extérieurs ;
- améliorer la qualité d'usage ainsi que les circulations à l'intérieur du site qui sont aujourd'hui dégradées ;
- améliorer la qualité de vie des usagers mais permettra également de créer des espaces propices à la biodiversité.

Enfin, le projet sera mis en œuvre avec une architecture de qualité, en harmonie avec la façade inscrite au patrimoine historique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux comprennent notamment :

- la démolition d'une partie du bâtiment pour la création de patio (cf Annexe 8.1);
- Création du patio (renforcement des planchers, reprise en sous oeuvre des poteaux de façade, ajout de poteaux..)
- la viabilisation des terrains (voiries, stationnements, réseaux...);
- la construction de l'extension;
- l'aménagement des espaces paysagers.

Les installations de chantier seront positionnées sur la zone du projet pour éviter toute incidence sur les parcelles voisines.

Un ensemble de dispositions sera appliqué pour :

- Préserver la biodiversité : emprise chantier limitée et matérialisée pour éviter toute incidence sur les zones à enjeu écologique (notamment la zone humide), démarrage du chantier et travaux de coupe/débroussaillage hors période sensible pour l'avifaune et la faune, mise en défens du ruisseau et de ses abords en phase chantier, balisage des foyers de Renouée du Japon en amont de toute opération, limitation des émissions lumineuses en phase chantier (période de travaux) et suivi des travaux par un écologue;
- Maîtrise des nuisances pour les riverains et les usagers (émissions bruit, poussières..);
- Réduire des risques de pollution issues de chantier et maîtriser les incidences en cas de déversement.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

>>>> ACCESSIBILITE

L'ensemble de la zone est accessible aux usagers (clients/employés) et aux véhicules de livraison via la départementale D69 : les aménagements du projet (voiries, parkings) s'intègrent dans la continuité de l'existant pour permettre une desserte sécurisée des bâtiments :

- Un parking public d'environ 25 places (dont 1 PMR) permettra de desservir le restaurant via une circulation piétonne qui serpente à travers le boisement.
- Un parking privé d'environ 87 places (dont 3 PMR) permettra de desservir les logements et le spa. Le parking sera également équipé de 9 places IRVE pour la résidence hôtelière.
- Un local vélo sécurisé sera disponible en rez-de-chaussée.
- Le projet est situé le long du lac, où un sentier offre la possibilité de faire le tour complet de l'étendue d'eau.

>>> GESTION DES EP

Le projet prévoit la mise en place de 4 dispositifs permettant un volume de stockage de 455m³ :

- Rétention linéaire façade ouest : Réseau collecteur EP en pied de la façade ESR du bâtiment pour réceptionner les EP du bâtiment,
- Rétention linéaire nord : Réseau collecteur sous la voirie en enrobés du parking pour collecter les EP de ce nouveau parking,
- Rétention linéaire sud : réseau collecteur sous la voirie en enrobés du parking permettant de collecter les EP du parking et les éventuel surplus apporté par les aménagements.
- Toiture végétalisée avec rétention.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un permis de construire (valant démolition).

Un Dossier Loi sur l'Eau (déclaratif) sera déposé pour l'opération.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise parcelle	environ 1,6hectares
Emprise imperméabilisée avant / après	env. 8 408m ² / env.5 583m ²
SDP globale avant / après	3 670m ² / env. 4 632m ²
Nombre de stationnements avant / après	80 places / environ 112 places
Nombre d'arbres existants / supprimés / plantés	env. 70 /env.10 /env. 110

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 138 Voie : Chemin du Tour du Lac

Lieu-dit :

Localité : GERARDMER

Code postal : 8 8 4 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 6 ° 5 0 , 2 8 " 5 Lat. : 4 8 ° 0 4 , 0 4 " 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Les parcelles sont en zone NL2 "Zone naturelle - habitation ou d'hébergement hôtelier"
(cf. Annexe 8.2)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé au sein d'une ZNIEFF de type 2 "Massif Vosgien". (cf. Annexe 8.3)
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la commune de Gerardmer au coeur des Hautes-Vosges dans le massif des Vosges. Le commune se situe à une altitude de 675m et ses sommets environnants entre 900 et 1 137m. (cf. Annexe 8.4).
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé au sein d'une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. La zone la plus proche se situe à environ 12km du projet, il s'agit de la forêt domaniale de la Haute-Meurtge (cf. Annexe 8.5).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone du projet se situe au sein du Parc Naturel Régional "Ballons des Vosges" (FR8000006). (cf. Annexe 8.6)

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas concernée par un plan de prévention du bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe dans : - une zone de présomption archéologique (131917), - un site patrimoniale "SPR de Gérardmer" (191205119). (cf. Annexe 8.7) L'ABF a été sollicité dans le cadre du projet et a donné son accord, sous réserve du respect des prescriptions établies pour le projet (cf. Annexe 10)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle 1873 au Nord du site est repérée sur la carte de pré-localisation de ZH du PLU (cf. Annexe 8.8). Aucune construction ou aménagement ne sera réalisé sur des ZH. Une mise en défends de la zone humide délimitée sera prévue en chantier, et seuls des travaux de restauration des milieux humides sont prévus. Le dossier loi sur l'eau prévu pour le projet reprendra l'ensemble des dispositions prévues vis à vis de la ZH.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Gérardmer est couverte par le PPRI Vologne prescrit le 19/11/2018 et approuvé le 03/06/2020 (cf. Annexe 8.9).
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est en dehors des périmètres encadrés par le PPRI mais prend en compte le caractère inondable de la zone (risque de ruissellement, de débordement des cours d'eau et montée des eaux du Lac)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé sur un site pollué. Le site le plus proche se situe à environ 500m, il s'agit de l'atelier de travail du bois à Gérardmer (cf. Annexe 8.10). Ce site n'a aucune incidence sur le projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé au sein d'une Zone de Répartition des Eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage le plus proche se situe à environ 4,5km du projet. Il s'agit de l'ACC de LE THOLY. (cf. Annexe 8.11)
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé au sein d'un site inscrit, il s'agit du site inscrit des Vosges (1967002) (cf. Annexe 8.7). La réhabilitation du bâti existant et les travaux d'aménagement paysagers participent à l'amélioration de la qualité paysagère du site, et sont conformes aux prescriptions établies par l'ABF pour le projet (cf. Annexe 10)

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe en dehors d'un site Natura 2000. Les sites les plus proche se situe à environ 0,5km du projet, il s'agit de : - ZPS (FR4112003) Massif vosgien, - ZSC (FR4100194) Forêt domaniale de Gérardmer Ouest. (cf. Annexe 9).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé à proximité d'un site classé. (cf. Annexe 8.6)

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment sera raccordé au réseau d'alimentation d'eau potable déjà en place. Aucun prélèvement ne sera réalisé sur la parcelle. Le projet n'entraînera pas une augmentation significative des besoins.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun niveau en souterrain n'est prévu dans le cadre de l'opération.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'opération ne prévoit pas la réalisation de niveaux souterrains et n'engendrera pas de mouvement de terre conséquent. Les déblais générés par les terrassements pourront être réutilisés sur site dans le cadre des travaux de nivellement et d'aménagement des terrains.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour les aménagements ainsi que les constructions, des apports de matériaux extérieurs seront nécessaires.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Si des apports de terre sont nécessaires, ces matériaux feront l'objet de contrôles stricts concernant leur qualité sanitaire.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne va pas engendrer d'évolution significative des besoins en eau du site ou des rejets dans les réseaux d'assainissement.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le diagnostic écologique témoigne d'un contexte riche d'un point de vue écologique (zonages de protection). Le projet limite son impact sur les milieux naturels (réhabilitation du bâti) et les aménagements paysagers permettent de renforcer la végétation sur le site. Des préconisations ont été formulées pour préserver la biodiversité du site en chantier et améliorer la qualité écologique des parcelles (cf. Annexe 9).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun zonage réglementaire (sites natura 2000 ou réserves naturelles/ biologiques) n'est intercepté par le site. Bien que présentant des habitats semi naturels intéressants sur le plan écologique, l'influence anthropique du site limite son rôle au sein de la matrice éco paysagère locale. (cf. Annexe 9)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein d'une ZNIEFF, sur une zone NL déjà aménagée. La consommation d'espace sera modérée par la mise en œuvre de dispositions architecturales et paysagères adaptées (végétalisation des parkings, réduction des zones piétonnes imperméabilisées., extension de l'existant..)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une ICPE soumis à Autorisation (non SEVESO) se situe à environ 1,5km du projet. Il s'agit d'un fabricant de textiles (cf. Annexe 8.12). La présence de cette ICPE n'a pas d'incidence pour l'opération.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par les risques suivants (cf. Annexe 8.13) : - potentiel radon de catégorie 3 ; - sismicité modérée ; - exposition faible au risque de retrait-gonflement des argiles. Les dispositions et mesures de précaution applicables vis à vis de ces risques et des aléas d'inondation sont pris en compte dans la conception.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer des risques sanitaires en chantier ou en exploitation.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque sanitaire n'est localisé sur la zone d'étude.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'évolution des flux liés au fonctionnement du site sera négligeable. Le parking de la résidence hôtelière sera soumis à contrôle d'accès et sera équipé de 9 places IRVE. Le parking du restaurant restera ouvert et public. Le cheminement existant le long du lac sera maintenu et un local vélo sécurisé sera aménagé en RDC du bâtiment afin de favoriser les déplacements doux.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet pourra induire des nuisances sonores pour les quelques riverains et la faune. Cependant, ceux-ci seront réalisés en jours ouvrés et en journée afin de minimiser la gêne.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dés lors que le chantier sera terminé, aucune nuisance sonore ne viendra altérer la qualité de vie des usagers.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de l'opération peuvent engendrer des vibrations négligeables au vu de leur intensité et courte durée.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dés lors que le chantier sera terminé, aucune vibration ne viendra altérer la qualité de vie des usagers et de la faune.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'éclairage extérieur du projet respectera la réglementation en vigueur visant à en réduire l'impact sur l'environnement et la santé (limité en intensité, période et zone).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone très faiblement impacté par la pollution lumineuse (cf. Annexe 8.14)
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site restera source de rejets liquides (eaux usées et eaux pluviales). Les rejets se feront au réseau existant. Les EP seront largement infiltrées sur site (70% d'espaces végétalisés)
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les déchets seront triés et collectés par une filière adéquate de valorisation ou évacués en décharge. En phase exploitation, le volume et type de déchets générés seront similaire à l'existant, ils seront gérés via des locaux dimensionnés en conséquence et collectés par les services locaux ou des sociétés spécialisées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une Zone de Présomption de Prescription Archéologique (ZPPA) concerne l'ensemble de la commune : conformément au seuil de la saisine (3000m ²), le projet fera l'objet d'une transmission systématique au Préfet de Région permettant d'évaluer les risque d'atteinte au patrimoine archéologique. De plus, la façade du bâtiment est inscrite au patrimoine historique, des dispositions seront prises afin de conserver la façade et adapter l'extension à l'existant. (cf. Annexe 8.7 + Annexe 10)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet respecte le zonage du PLU en rénovant un hôtel-restaurant dans une zone NL2 "Zone naturelle - habitation ou d'hébergement hôtelier".

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le détail des mesures prévues par l'opération est présenté dans le tableau de synthèse repris en annexe 5.7

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant que le projet :

- répond à la stratégie de développement du territoire (réhabilitation d'un bâtiment existant et classé) ;
- a été conçu en évaluant les enjeux du site et en déployant des solutions permettant d'éviter toute incidence notable sur l'environnement et la santé (en chantier comme en fonctionnement),
- fait l'objet une procédure Loi sur l'Eau ;

Il ne semble pas nécessaire de soumettre le projet à évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 - Cartographies complémentaires Annexe 9 - Diagnostic écologique	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 10 - Avis ABF	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le



Signature du (des) demandeur(s)